COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 24-03 DU 4 AVRIL 2024

approuvant le projet de modifications du 11^e programme d'intervention (2019-2024) relatif au plan eau et au fonds vert « biodiversité / stratégie nationale de biodiversité »

Le comité de bassin Seine-Normandie,

- Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 213-8-1, L. 213-9-1 et D. 213-23;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie révisé par délibération n° CA 21-24 du 16 novembre 2021 modifiée ;
- Vu la délibération n° CA 24-06 du 14 mars 2024 approuvant le projet de modifications du 11° programme d'intervention (2019-2024) relatif au plan eau et saisissant le comité de bassin Seine-Normandie pour avis ;
- Vu la délibération n° CA 24-09 du 14 mars 2024 portant modifications du 11^e programme d'intervention (2019-2024) relatives au fonds vert « biodiversité / stratégie nationale de la biodiversité » et saisissant le comité de bassin Seine-Normandie pour avis ;
- Vu le dossier de la réunion du comité de bassin du 4 avril 2024.

DÉLIBÈRE

Article unique

Le comité de bassin approuve les propositions de modification du 11e programme d'intervention (2019-2024) adoptées par le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie par les délibérations :

- N° CA 24-06 du 14 mars 2024 approuvant le projet de modifications du 11^e programme d'intervention (2019-2024) relatif au plan eau.
- N° CA 24-09 du 14 mars 2024 portant modifications du 11e programme d'intervention (2019-2024) relatives au fonds vert « biodiversité / stratégie nationale de la biodiversité ».

La Secrétaire du comité de bassin

Sandrine ROCARD

Le Président du comité de bassin

Nicolas JUILLET